

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



1^{er} juin 2021



Création des CQP Véhicules anciens et historiques par l'ANFA : la confirmation d'un engouement

En 2020, l'ANFA (Association Nationale pour la Formation Automobile) a créé quatre CQP (certificats de qualification professionnelle) dédiés à la maintenance et la carrosserie des véhicules anciens et historiques (VAH) : tôlier, tôlier expert, mécanicien réparateur et technicien expert réparateur VAH. Au terme d'une première année de déploiement de ces CQP, leur adéquation au besoin du terrain et l'engouement qu'ils suscitent se confirment.

« Les véhicules anciens et historiques se répartissent en deux catégories : les véhicules produits depuis plus de 30 ans, et ceux dont la production a été stoppée depuis 15 ans et qui n'ont pas 30 ans, appelés les *youngtimers*, » explique Suzette Gomes, responsable projets au Service Ingénierie des Certifications (SIC) de l'ANFA. « **C'est en réponse à une interpellation des partenaires sociaux, se faisant le relai des entreprises en panne de main d'œuvre, que l'ANFA a créé quatre fiches de qualification puis les référentiels des CQP correspondants.** L'enjeu est de fournir une main d'œuvre qualifiée et de contribuer ainsi à une transmission et une pérennisation du savoir-faire ainsi que du patrimoine automobile. »

Un marché de niche à fort potentiel



Le parc des véhicules concernés est estimé à quatre millions – des véhicules qui exigent des connaissances spécifiques en mécanique traditionnelle, électricité et carrosserie.

Le public touché est constitué de collectionneurs aux attentes spécifiques. Tous ces éléments font de cette activité **un marché de niche et de passionnés, à fort potentiel.**



À PROPOS DE L'ANFA

L'ANFA est chargée par la Commission paritaire nationale de la branche des Services de l'automobile de la mise en œuvre de dispositifs relevant de sa politique nationale de formation. L'ANFA anime l'Observatoire des métiers des services de l'automobile, apporte une expertise dans le cadre du développement de la GPEC de branche, intervient sur le champ de la certification, assure la promotion des métiers et développe l'apprentissage, notamment via les réseaux des CFA Pilotes et Associés.

TOUTES NOS ACTUALITES SUR NOTRE SITE

www.anfa-auto.fr/actualites

CONTACT PRESSE ANFA

Agence Apocope • Dorothée DAVID
01 45 78 87 37 • media@agenceapocope.com

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



L'ANFA a déployé son expertise en ingénierie de certifications pour créer les fiches de qualification, les référentiels des CQP, puis pour accompagner et habilitier les quatre premiers organismes de formation à ouvrir des sessions dès l'automne 2020.

Actuellement, 38 personnes sont formées en alternance, dans le cadre d'un contrat de professionnalisation dans les quatre organismes de formation habilités – les CQP étant également accessibles à des salariés en formation continue. Deux nouveaux organismes de formation devraient ouvrir des sessions de CQP à l'automne 2021.

[Découvrez la vidéo consacrée au retour sur le lancement des CQP VAH](#)



À PROPOS DE L'ANFA

L'ANFA est chargée par la Commission paritaire nationale de la branche des Services de l'automobile de la mise en œuvre de dispositifs relevant de sa politique nationale de formation. L'ANFA anime l'Observatoire des métiers des services de l'automobile, apporte une expertise dans le cadre du développement de la GPEC de branche, intervient sur le champ de la certification, assure la promotion des métiers et développe l'apprentissage, notamment via les réseaux des CFA Pilotes et Associés.

TOUTES NOS ACTUALITES SUR NOTRE SITE

www.anfa-auto.fr/actualites

CONTACT PRESSE ANFA

Agence Apocope • Dorothée DAVID
01 45 78 87 37 • media@agenceapocope.com